MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS

Liberté
Égalité
Fraternité

RAPPORT DU JURY

Concours externe pour l'accès au corps des attachés de la direction générale de la sécurité extérieure

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ EXTÉRIEURE
DGSE

Session 2025 (2ème session)

TABLE DES MATIÈRES

I. STATISTIQUES 3

1. Épreuves d'admissibilité
2. Épreuves d'admission

II. COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL 4

3. Considérations générales
4. Profil recherché et conseils aux candidats
5. Préparation des épreuves orales

III. OBSERVATIONS RELATIVES AUX ÉPREUVES D'ADMISSION 6

6. Épreuve interactive
7. Entretien avec le jury
8. Notation

IV. CONCLUSION ET REMERCIEMENTS 8

Les épreuves d'admissibilité du concours externe pour l'accès au corps des attachés de la direction générale de la sécurité extérieure se sont déroulées les 2 et 3 décembre 2025.

Les épreuves d'admission se sont déroulées du 25 février au 10 avril 2026.

Conformément à l'arrêté du 8 juillet 2025, le nombre total de postes ouverts était de 11 répartis de la manière suivante :

- spécialité « rédaction et analyse dans les domaines de la géopolitique » : 5 postes ;
- spécialité « langue et civilisation : russe » : 2 postes ;
- spécialité « langue et civilisation : chinois » : 2 postes ;
- spécialité « langue et civilisation : arabe » : 2 postes.

I - STATISTIQUES

Le nombre de candidats inscrits au titre de la session 2025 était de 1120 (459 femmes et 661 hommes).

722 candidats étaient présents aux trois épreuves écrites.

47 candidats, dont 22 femmes, ont été déclarés admissibles par le jury :

- 21 pour la spécialité « rédaction et analyse dans les domaines de la géopolitique » (9 femmes et 12 hommes) ;
- 9 pour la spécialité « langue et civilisation : russe » (4 femmes et 5 hommes) ;
- 8 pour la spécialité « langue et civilisation : chinois » (5 femmes et 3 hommes) ;
- 9 pour la spécialité « langue et civilisation : arabe » (4 femmes et 5 hommes).

Seuls 44 candidats, dont 21 femmes, ont passé l'ensemble des épreuves orales.

La délibération du jury a eu lieu le mardi 14 avril 2026.

Toutes spécialités confondues, le jury a retenu :

- 11 candidats admis en liste principale (2 femmes et 9 hommes) ;
- 11 candidats inscrits en liste complémentaire (9 femmes et 2 hommes).

La répartition par spécialité est la suivante :

- spécialité « rédaction et analyse dans les domaines de la géopolitique » : 5 en liste principale (2 femme et 3 hommes) et 3 en liste complémentaire (3 femmes) ;
- spécialité « langue et civilisation : russe » : 2 en liste principale (2 hommes) et 4 en liste complémentaire (3 femmes et 1 homme) ;
- spécialité « langue et civilisation : chinois » : 2 en liste principale (2 hommes) et 1 en liste complémentaire (1 femme) ;
- spécialité « langue et civilisation : arabe » : 2 en liste principale (2 hommes) et 3 en liste complémentaire (2 femmes et 1 homme).

1- Epreuves d'admissibilité

Les moyennes des notes obtenues par les candidats lors des épreuves d'admissibilité s'échelonnent entre :

- spécialité « rédaction et analyse dans les domaines de la géopolitique » : 0 et 17,01 sur 20 ;
  Le dernier candidat admissible a obtenu la moyenne de 14,90 sur 20.
- spécialité « langue et civilisation : russe » : 0 et 14,70 sur 20 ;
  Le dernier candidat admissible a obtenu la moyenne de 12,53 sur 20.
- spécialité « langue et civilisation : chinois » : 1,93 et 15,31 sur 20 ;
  Le dernier candidat admissible a obtenu la moyenne de 12,18 sur 20.
- spécialité « langue et civilisation : arabe » : 3,27 et 15,32 sur 20 ;
  Le dernier candidat admissible a obtenu la moyenne de 13,03 sur 20.

2- Epreuves d'admission

Les moyennes des notes obtenues par les candidats à l'issue de l'épreuve d'admission s'échelonnent entre :

- spécialité « rédaction et analyse dans les domaines de la géopolitique » : 13,64 et 17,10 sur 20 ;
  Le dernier candidat admis sur liste principale a obtenu la moyenne de 16,12 sur 20.
- spécialité « langue et civilisation : russe » : 13,17 et 16,64 sur 20 ;
  Le dernier candidat admis sur liste principale a obtenu la moyenne de 15,30 sur 20.
- spécialité « langue et civilisation : chinois » : 11,78 et 16,77 sur 20 ;
  Le dernier candidat admis sur liste principale a obtenu la moyenne de 15,21 sur 20.
- spécialité « langue et civilisation : arabe » : 12,33 et 15,92 sur 20 ;
  Le dernier candidat admis sur liste principale a obtenu la moyenne de 15,82 sur 20.

II. COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

1- Considérations générales

Dans le cadre de la conduite ses missions, le jury de la deuxième session 2025 du concours d'attaché externe de la DGSE a eu, à cœur et à l'esprit, de sélectionner les profils les plus aptes à rejoindre cette administration.

Ce travail de sélection, toujours simple à évoquer mais autrement plus difficile à réaliser, a eu pour objet d'éprouver, avec attention et bienveillance, les qualités des 47 candidats déclarés admissibles à l'issue des épreuves écrites.

Afin d'opérer la sélection des futurs lauréats, la constitution du jury a réuni, comme de coutume, un panel de cadres supérieurs de la fonction publique aux parcours expérimentés, diversifiés et complémentaires. Les candidats ont ainsi été évalués par des praticiens du renseignement et un membre externe afin d'identifier leurs aptitudes, sonder leur état d'esprit et déceler des qualités particulières et essentielles pour parvenir à exercer un métier hors du commun au sein d'un univers singulier.

2- Profil recherché et conseils aux candidats

Au-delà des familles de spécialités offertes par le concours (géopolitique et langues étrangères), il n'existe pas de cursus, de formations ou de diplômes spécifiques qui prédisposeraient à rejoindre la sphère du renseignement en général et de la DGSE en particulier. La sélection est donc parfaitement ouverte et chaque candidat, de par son profil, son expérience et ses appétences est donc, *a priori*, éligible pour intégrer la DGSE.

Il revient ainsi aux membres du jury d'identifier des qualités personnelles et des compétences individuelles propres à chaque candidat afin de pouvoir, au terme de leur recrutement, susciter une réussite collective au profit des intérêts de la DGSE et de la Nation. Ce faisant, dans un esprit d'ouverture, le jury garde donc « toutes les options ouvertes » et s'attache à examiner *intuitu personae* chacun des candidats pour choisir ceux dont les motivations, la sagacité et l'engagement s'avéreraient les plus compatibles avec les valeurs de la DGSE pour tenir des fonctions exigeantes et conduire des activités singulières.

Outre des serviteurs de l'Etat et de l'intérêt général, le jury recherche, comme futurs fonctionnaires de la DGSE, des hommes et des femmes qui se devront de fonctionner en toute loyauté et intelligence. Ce deux qualités, fondamentales et caractéristiques des agents de la DGSE, n'apparaissent jamais d'emblée sur un *curriculum vitae*. Elles ne s'éprouvent que grandeur nature et notamment lors des épreuves orales dont la conduite a pour objectif de mettre en relief la personnalité de chaque postulant.

Comme toute institution exigeante, intégrer la DGSE nécessite de la part de ses futurs membres de présenter différentes dispositions et compétences. Or, vu de l'extérieur, certaines de ces qualités sont singulières voire paradoxales. En effet, un futur agent se doit de savoir inscrire son action dans une ligne hiérarchique tout en sachant également faire preuve d'initiative lorsque l'occasion s'offre à lui ou le lui commande. Un agent de renseignement se doit également de savoir faire preuve de discrétion et de retenue tout en sachant également être suffisamment allant et ouvert sur son entourage. Autrement dit, le jury recherche des profils étoffés et des personnalités équilibrées, denses, épanouies et volontaires qui sachent également faire preuve de recul, de retenue et de discernement pour agir avec efficacité tout en restant humbles (devant le succès) et déterminés (devant l'adversité).

Au-delà des quelques qualités précitées, les candidats doivent garder à l'esprit que le jury recherche également des personnes qui devront savoir faire preuve de courage. Au-delà des circonstances que le terrain viendrait à commander, le premier courage consistera à savoir être soi-même au milieu des autres. Il est donc essentiel que chaque candidat comprenne qu'il est important, le jour des auditions, d'être naturel et authentique dans sa prestation afin que la singularité de son interaction puisse le distinguer des autres candidats et retenir ainsi l'attention de son auditoire d'un jour.

Bien évidemment des qualités plus conventionnelles ou académiques seront également positivement appréciées et réellement éprouvées telles que : la connaissance de l'écosystème du renseignement, le savoir-être, la qualité de l'expression, la capacité de synthèse, la faculté de prendre position, la capacité d'adaptation et d'imagination. De manière complémentaire, une excellente culture générale, une tournure d'esprit optimiste, une prise de risque réfléchie, un sens de la répartie voire même un certain sens de l'humour constitueront autant de marqueurs susceptibles d'accompagner le temps des échanges.

Sans pour autant que les remarques précitées ne constituent une liste exhaustive, il convient que les candidats gardent à l'esprit qu'ils devront se montrer parfaitement clairs et convaincants quant à leurs motivations personnelles qui les amènent à vouloir rejoindre la DGSE. En l'occurrence, il s'agira de sortir des poncifs standardisés et des éléments de langage produits par une préparation au concours pour savoir faire part d'une véritable motivation personnelle, intéressante et authentique pour emporter la conviction et l'adhésion de l'auditoire.

In fine, le « bon profil » recherché n'existant pas de manière unique et évidente, il reviendra donc à chaque candidat de faire preuve de spontanéité, de sincérité et d'intelligence de situation pour exister authentiquement au milieu des autres et parvenir ainsi à se distinguer positivement.

3- **Préparation des épreuves orales**

A de rares exceptions près, le jury a pu constater que la grande majorité des candidats s'est particulièrement bien préparée aux différentes épreuves orales (épreuve interactive de groupe, entretien personnel). Certains candidats issus des mêmes formations ont souvent pu s'entrainer ensemble et parvenir ainsi à un degré de maitrise formelle appréciable leur permettant de formaliser des problématiques structurées, claires et probantes. Toutefois, malgré de nombreuses connaissances académiques (dans le champ politique, économique, géopolitique, culturel et sociétal, etc.), de nombreux de candidats n'ont pas su prendre suffisamment de hauteur pour élever le débat et l'ouvrir à de nouveaux horizons en tissant des passerelles pour élargir le champ des discussions et des interactions. De manière complémentaire, il ressort que nombre de candidats auraient aussi gagné à se départir de points de vue classiques pour s'éloigner du consensus général et faire ainsi valoir des positions plus originales et/ou personnelles. Ce défaut, somme toute récurrent, doit être dépassé pour permettre des échanges plus animés et l'expression de véritables arguments originaux témoignant du fruit d'une réflexion plus personnelle et autrement plus pertinente.

III. OBSERVATIONS RELATIVES AUX ÉPREUVES D'ADMISSION

1- L'épreuve interactive

Cette épreuve de groupe permet à chaque candidat de tenir alternativement un rôle différent (exposant, répondant, observateur) dans le cadre d'un échange centré sur un sujet tiré au sort par l'exposant. Ce sujet d'une nature variée et à caractère général (question sociétale, économique, environnementale, de politique générale, géopolitique voire philosophique) offre le prétexte des échanges qui seront appréciés par le jury.

L'enjeu de cette épreuve est différent selon le rôle tenu par chaque membre du *triumvirat* :

Pour l'exposant : il s'agissait de problématiser le sujet pour le rendre intelligible à travers un exposé lui permettant de faire valoir sa perception argumentée ;

Pour le répondant : il s'agissait, sur le vif, de découvrir un sujet inconnu, d'en saisir les tenants et les aboutissants, d'articuler rapidement sa pensée pour se lancer ensuite dans un échange de vues avec l'exposant ;

Pour l'observateur : il s'agissait d'appréhender silencieusement, tant sur le fond que sur la forme, les prestations réalisées par l'exposant et le répondant avant d'en restituer la teneur et sa perception critique au jury.

Cet exercice collectif qui prend la forme d'un jeu de rôle a permis au jury d'appréhender, chez les candidats différentes capacités attendues d'un attaché (exposer clairement un sujet, le problématiser, développer un argumentaire, animer un échange constructif, soutenir la contradiction, saisir les différents les enjeux, restituer un échange, savoir porter un regard objectif et critique, etc.).

De manière générale, force est de constater que l'ensemble des candidats s'est prêté à l'exercice de manière plutôt habile, construite et efficace. Certains candidats ont su pleinement investir les rôles d'exposant/de répondant en faisant preuve d'une réflexion dynamique et personnelle, le tout servi par

une verve soutenue. *A contrario*, d'autres candidats, plus timides et/ou desservis par le tirage au sort d'un sujet inattendu, ont vécu l'épreuve d'une manière moins confortable. Ceci dit, il a aussi été constaté que plusieurs candidats recherchaient davantage à structurer des échanges sur un mode très consensuel plutôt que de prendre le risque d'une confrontation incertaine. Cette stratégie -d'un « double monologue »- a souvent eu pour effet d'amoindrir, voire de neutraliser, le développement et la qualité des échanges, et partant, a quelque peu dilué la personnalité des candidats ayant fait le choix d'une approche lénifiante.

Au final, si l'esprit de mesure demeure une qualité toujours appréciée, un déficit excessif dans l'échange et un reniement de la contre-argumentation ne constituent pas le meilleur des choix.

Concernant enfin le rôle de l'observateur, la majorité des candidats a su faire preuve d'une écoute active et a su restituer avec précision, pertinence et esprit critique les échanges dont ils ont été les témoins.

2- **L'entretien avec le jury**

Cette épreuve constitue sans nul doute l'acmé du concours d'attaché dans la mesure où il s'agit -pour les candidats comme pour les membres du jury- d'un temps d'échange individualisé et intervenant au terme du processus.

Cette entrevue permet ainsi au candidat de présenter son parcours, ses expériences et naturellement ses valeurs et ses aspirations à rejoindre le Service. Il s'agit donc d'une séquence particulièrement importante d'autant que le candidat dispose, à sa main, de dix minutes pour mettre en exergue -sans les survaloriser- ses différentes qualités, capacités et surtout sa manière de se projeter au sein d'un univers dont il ne dispose que d'une vue parcellaire. Dès lors, il revient au candidat de s'ouvrir le plus possible à son auditoire en sortant des sentiers battus pour (dé)montrer la singularité de sa personnalité et la qualité intrinsèque de sa candidature.

A l'instar de jurys antérieurs, les questions posées lors de l'entretien ressortaient principalement de 4 catégories : personnalité du candidat ; perception des métiers et missions de la DGSE et des services de renseignement en général, motivations de la candidature et actualité du domaine de spécialité du candidat.

Bien que le jury dispose du *curriculum vitae* et de la lettre de motivation de tous les candidats, il appartient à ces derniers de prendre grand soin d'exposer de manière sincère et étayée les motivations profondes et personnelles qui les amènent à choisir la DGSE plutôt qu'une autre voie (nb : nombre de candidats tentent, naturellement, d'autres concours en parallèle de celui présenté). Force est de constater que tous les candidats ne disposaient pas de la même conviction et de la même clarté de choix quant au fait d'intégrer un service spécial.

Par ailleurs, lorsque le jury détecte un candidat qui lui semble présenter les meilleures qualités et aptitudes attendues, le candidat doit bien avoir à l'esprit que celui-ci cherchera alors à éprouver la solidité de ses convictions, l'affirmation de ses propos et la réalité de son engagement. Ce faisant, il ressort que les meilleurs candidats sont ceux qui ont mûrement réfléchi à ce que pourrait être leur engagement au sein d'un service tel que la DGSE.

De manière complémentaire, le jury a tiré profit de ce temps d'échange pour mettre le candidat en situation sur des cas pratiques susceptibles d'être rencontrés en Centrale ou sur le terrain afin d'évaluer sa capacité de réflexion, d'improvisation et son aptitude à dégager des solutions concrètes et adaptées dans un temps contraint. D'expérience, cette mise à l'épreuve permet à la moitié des candidats de libérer leur créativité tandis que l'autre moitié demeure souvent surprise voir désarçonnée par cette sollicitation originale. Toujours est-il que la résolution de ces cas pratiques permet là encore

de mesurer le bon sens et l'esprit d'à propos de chacun des impétrants dont la vocation espérée est d'exercer un métier singulier qui appelle donc à disposer de capacités singulières.

3- Notations

A l'instar de précédentes éditions du concours, le jury a choisi d'attribuer des notes illustrant sa volonté de favoriser les candidats jugés les plus aptes à intégrer le corps des attachés de la DGSE, quitte, le cas échéant, à les noter de manière remarquable à l'une des épreuves orales. *A contrario*, le jury n'a pas hésité à faire usage de notes éliminatoires (inférieure à 8) à l'épreuve d'entretien lorsqu'il n'était pas persuadé qu'un candidat s'épanouirait dans un emploi à la DGSE et/ou lorsque ses prises de positions s'avéraient incompatibles avec les exigences et les valeurs de la DGSE

De manière plus concrète, les candidats ont été classés par le jury en quatre catégories : ceux présentant des qualités évidentes et immédiatement prêts à intégrer la DGSE, ceux un peu moins convaincants mais néanmoins solides - fréquemment admis en liste complémentaire -, ceux ayant été en dessous des attentes du jury mais susceptibles de réussir le concours s'ils corrigent leurs faiblesses et ceux présentant des lacunes ou des dispositions incompatibles à moyen voire long terme avec les spécificités des métiers de la DGSE.

In fine, au terme d'échanges libres et ouverts, chaque membre du jury a exprimé sa perception, ses observations et ses positions concernant l'évaluation de chaque candidat. Ce dialogue franc, respectueux et dynamique a permis de ciseler la sélection finale de manière consensuelle et convergente.

IV. CONCLUSION ET REMERCIEMENTS

L'ensemble des membres du jury a rencontré un éventail d'hommes et de femmes de très grande qualité lors des épreuves orales et félicite tous les candidats pour l'investissement dont ils ont fait preuve tout au long d'un processus ardu et éprouvant.

Au terme d'une sélection attentive et drastique, le jury a retenu les candidats les plus méritants dont la personnalité et les aptitudes offrent le plus grand potentiel et les meilleures dispositions pour servir, tant en France qu'à l'étranger, au sein des équipes d'un service spécial.

Enfin, le jury remercie vivement l'ensemble des acteurs qui ont participé, dans un temps contraint, au processus de sélection tels que les correcteurs des épreuves écrites et les examinateurs des épreuves de langue. Le jury tient également à remercier tout particulièrement toute l'équipe du bureau des concours et examens professionnels qui a contribué, par son professionnalisme, son dévouement et sa disponibilité, à l'excellent déroulement des épreuves du millésime 2025.